

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

INFORMATIONS :

- COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

2022-102	Signature avec JURICIA d'un contrat d'optimisation des dépenses de taxes foncières. Le cabinet se rémunèrera sur la base de 32% HT des économies réalisées sur les dégrèvements et intérêts des bases d'imposition du patrimoine et sur la réduction ou le remboursement des taxes foncières.
2022-103	Signature avec l' association PONT D'OUILLY LOISIRS d'un devis pour l'organisation d'un séjour à destination de 20 jeunes de l'ACM 6-12 ans du 2 au 5 août, du 9 au 22 août et du 16 au 19 août 2022. Le coût de cette prestation (hébergement et activités) est de 2 480,40 € TTC.
2022-104	Signature avec la société LA POSTE d'un contrat dans le cadre de la distribution du magazine Vivre à Ifs n° 99. Le montant total de cette prestation s'élève à 1 078,96 € TTC.
2022-105	Signature avec Marion Lemaitre de l' association "s'émerveiller ensemble" de deux devis pour la garde d'enfants le mercredi 8 juin 2022 au Théâtre Jean Vilar et le jeudi 9 juin 2022 au RPE dans le cadre de Passeurs d'éveil. Le montant de ces devis s'élève à 60 €.
2022-106	Signature avec la société ACS d'un devis pour le gardiennage de nuit du 20 au 21 mai 2022 suite à l'installation du matériel mis en place pour le Festival es Galopins. Le coût de cette prestation est de 419,76 € TTC.
2022-107	Signature avec la société CREACOO14 d'un devis pour une formation « trucs et astuces pour observer les insectes » aux relais des assistantes maternelles le 3 mai 2022. Le coût de cette prestation est de 100 € TTC.
2022-108	Signature avec l' association VELISOL d'un devis pour l'organisation d'un atelier d'initiation à la mécanique vélo dans le cadre de la fête du vélo le 20 mai 2022. Le coût de cette prestation s'élève à 600 € TTC.
2022-109	Signature avec l' association VELISOL d'un devis pour l'organisation d'une aide à la réparation et à l'entretien des vélos au sein des trois écoles d'Ifs en amont de la fête du vélo du 20 mai 2022. Le total de cette prestation s'élève à 600 € TTC.
2022-110	Signature avec la base sportive LOUISAN d'un devis pour l'organisation d'un atelier d'initiation BMX dans le cadre de la fête du vélo du 20 mai 2022. Le coût de cette prestation s'élève à 440 € TTC.
2022-111	Signature avec la société Bessin Etanchéité d'un acte spécial portant acceptation du sous-traitant PANIER pour l'exécution des prestations suivantes : réfection des dessous de toit en PVC et isolation dans le cadre des travaux de requalification des écoles. Le montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant s'élève à 14 090,84 € HT (auto liquidation : la TVA est due par le titulaire)
2022-112	Signature avec la société SMACL Assurances d'une modification de contrat n°2 à la Police d'Assurance des responsabilités et des risques annexes pour le CCAS de la Ville d'Ifs. Le montant total de l'avenant en plus-value s'élève à 167,76 € TTC.
2022-113	Signature avec la société GRAS SAVOYE d'une modification de contrat n°2 à la Police d'Assurance des prestations statutaires pour le CCAS de la Ville d'Ifs. Cette modification de contrat n'a pas d'incidence financière.

2022-114	Signature avec la société GRAS SAVOYE d'une modification de contrat n°2 à la Police d'Assurance des prestations statutaires pour la Ville d'Ifs. Cette modification de contrat n'a pas d'incidence financière.
2022-115	Signature avec Madame Valérie RETAILLAUD (psychologue clinicienne) d'un devis pour un spectacle-débat sur les « retrouvailles, séparations et transmissions » en partenariat avec Mr Charly le 7 juin 2022 à destination des parents, des assistantes maternelles et des professionnels du RPE. Le montant de la prestation s'élève à 252 € TTC.
2022-116	Signature avec Mr Charly d'un devis pour un spectacle-débat sur les « retrouvailles, séparations et transmissions » en partenariat avec Valérie RETAILLAUD le 7 juin 2022 à destination des parents, des assistantes maternelles et des professionnels du RPE. Le montant de cette prestation est de 80 € TTC.
2022-117	Signature avec la société SCCV IFS LES ARILLES d'une convention pour l'insertion d'une publicité dans le journal municipal. Le coût total de cette convention s'élève à 960 € TTC.
2022-118	Signature avec Monsieur Vivien LEGER d'un devis pour l'animation d'un atelier de marche nordique le mardi 28 juin 2022 dans le cadre des activités de l'atelier 860. Le coût total de cette prestation s'élève à 90 € (TVA non applicable).
2022-119	Signature avec l'association PROJECTION d'un devis pour l'animation et la danse durant la prestation "Kiddyboom" dans le cadre du carnaval 2022. Le montant total de cette prestation s'élève à 200 € TTC.
2022-120	Signature avec la FREDON NORMANDIE d'une convention pour la lutte collective contre le frelon asiatique. La Ville s'engage à prendre en charge les coûts de destructions de nids de frelons asiatiques signalés sur le domaine public comme sur le domaine privé, étant précisé que la commune bénéficiera d'une participation du Conseil départemental du Calvados (30% du coût de destruction plafonné à 110 €, dans la limite de l'enveloppe d'aide votée) et des coûts mutualisés pour la destruction de nids de frelons asiatiques.
2022-121	Signature avec le Cinéma Lux d'un devis pour la projection du film "Wall-E" lors du Ciné plein air le vendredi 1er juillet 2022. Le montant de cette prestation s'élève à 1 677,44 € TTC.
2022-122	Signature avec Normandie Soulagement d'un devis pour la location de toilettes sèches dans le cadre du Ciné plein air organisé le vendredi 1er juillet 2022 dans la forêt d'Ifs. Le montant de la prestation s'élève à 658,38 € TTC.
2022-123	Signature avec DOCAPOST FAST pour renouveler l'abonnement annuel dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs pour la période du 10 mai 2022 au 10 mai 2023. Le montant total de cette prestation s'élève à 1 574,88 € TTC.
2022-124	Signature avec la société GUNDUZ et Fils d'un acte spécial portant acceptation du sous-traitant DEMIR pour l'exécution des prestations suivantes : pose de plaquettes dans le cadre des travaux de requalification des écoles. Le montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant s'élève à 27 300 € HT (auto liquidation : la TVA est due par le titulaire).
2022-125	Signature avec l'entreprise Handycom d'un devis pour la création d'un film d'animation 3D sur l'histoire du Parc Archéo. Le montant de la prestation s'élève à 18 840 € TTC.
2022-126	Signature avec l'entreprise Laville Impressions d'un devis pour la création d'un plan accessible du Parc Archéo. Le montant de la prestation s'élève à 1 124,02 € TTC.
2022-127	Signature avec l'entreprise Unis C - Picto Access d'un devis pour la création de diagnostics terrain d'accessibilité d'usage du Parc Archéo et d'outils numérique de communication de cette accessibilité ainsi qu'un contrat d'abonnement à la plateforme de communication. Le montant de la prestation pour la création de diagnostics s'élève à 1 500 € TTC et pour l'abonnement de 384 € TTC par an.
2022-128	Signature avec l'entreprise Twelve Solutions d'un devis pour la création et le développement d'une Web application de médiation culturelle du Parc Archéo ainsi qu'un contrat de maintenance pour ce logiciel. Le montant de la prestation pour la création d'une Web application s'élève à 1 281,60 € TTC et pour la maintenance à 1 281,60 € TTC par an.
2022-129	Signature avec Laurent Beaujour d'un contrat pour la régie du concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique et de Danse le 11 juin 2022. Le coût total de cette prestation est de 426,48 € (200 € de salaire net + 226,48 € de cotisations).

2022-130	Signature avec Stéphane FAUVEL d'un contrat pour la régie du gala de fin d'année de l'École Municipale de Musique et de Danse les 18 et 19 juin 2022. Le coût total de cette prestation est de 541,62 € (260 € de salaire net + 281,62 € de cotisations).
2022-131	Signature avec l' association A.P.P.A.S d'un devis pour l'animation d'un atelier conté et chanté le dimanche 19 juin dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 250 € TTC.
2022-132	Signature avec l' association l'Artothèque d'un devis pour l'animation d'un atelier de découverte d'œuvres d'art par le jeu le vendredi 17 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 30 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-133	Signature avec l' association l'Artothèque d'un devis pour l'animation d'un atelier d'histoires contées autour d'œuvres d'art le samedi 11 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 30 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-134	Signature avec la société CONCERTI d'un devis pour l'animation d'un atelier sonore le mercredi 15 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 258 € TTC.
2022-135	Signature avec l' association VISAGES D'ORIENT d'un devis pour l'animation d'un atelier de danse le dimanche 12 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 65 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-136	Signature avec Christian LAGACHE , régisseur, d'un contrat dans le cadre du concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique et de Danse le samedi 11 juin 2022. Le coût total de cette prestation s'élève à 244,75 € (150 € de salaire net + 94,75 € de cotisations).
2022-137	Signature avec Madame M. SALENT d'un devis pour l'animation d'un atelier de motricité le samedi 18 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 75 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-138	Signature avec l' association MAGNANARELLE d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour l'animation d'un spectacle de théâtre d'objets intitulé "Les p'tits bonheurs" le dimanche 9 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 286 € TTC.
2022-139	Signature avec la SARL ART'SYNDICATE d'un avenant n°2 au contrat de cession pour le report du spectacle "Orange diatonique" le vendredi 1 ^{er} juillet 2022 à 20h00 dans le cadre du Ciné Plein air. Les autres clauses restent inchangées.
2022-140	Signature avec la COMPAGNIE ETEILE d'un contrat de cession pour l'organisation d'un spectacle "Zaka" dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de ce contrat s'élève à 777,90 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-141	Signature avec l' association BRIC ARTS BRAC d'un devis pour l'animation d'un atelier d'initiation aux arts du cirque le samedi 11 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 104,75 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-142	Signature avec la société SRA LOCATION LA CAENNAISE d'un contrat pour la location d'un mini-bus de 12m3 de 6 ou 7 places pour la période du 8 juillet au 22 août 2022 dans le cadre des activités des ACM 3-17 ans. Le coût total de cette prestation s'élève à 2 633,04 € TTC.
2022-143	Signature avec la société BIEN DANS SON ASSIETTE d'un devis pour l'animation d'un atelier cuisine le dimanche 19 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 186 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-144	Signature avec la société S'EMERVEILLER ENSEMBLE d'un devis pour l'animation d'un atelier de promenade sensorielle le samedi 18 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 160 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-145	Signature avec la société S'EMERVEILLER ENSEMBLE d'un devis pour l'animation d'un atelier de Land Art le dimanche 12 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 160 € (prestation non assujettie à la TVA).
2022-146	Signature avec l' association A.P.P.A.S d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour l'animation d'un spectacle et d'un atelier musical le mercredi 8 juin 2022 dans le cadre de l'évènement Passeur d'Eveil. Le coût total de cette prestation s'élève à 1 100 € TTC.

2022-147	Signature avec la société AXIANS d'une convention afin de souscrire au service "VPN 4G" pour la mise en place d'une liaison entre la Mairie et le site du PEEJ. Le coût total de cette prestation s'élève à 34,80 € TTC.
2022-148	Signature avec la société AXIANS d'une convention afin de souscrire aux services "ACDP - Trunck SIP" pour l'acheminement des appels téléphoniques de la Ville. Le montant mensuel supplémentaire pour ces services est de 115,20 € TTC et le montant de la mise en service est de 231 € TTC.
2022-149	Signature avec la société AXIANS d'une convention afin de souscrire au service "VPN 4G" pour mettre en place une liaison entre la Mairie et le site de l'Espace Loisirs. Le montant mensuel de ce service est de 34,80 € TTC et le montant de l'installation est de 576 € TTC.
2022-150	Signature avec l'association Comité des Fêtes d'une convention concernant l'organisation d'une buvette lors du gala de danse de fin d'année les samedi 18 juin et dimanche 19 juin 2022. Pas de coût lié à cette prestation.